



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

Viticulture

ÉDITION MIDI-PYRENEES **GASCOGNE -ST MONT-MADIRAN**



5 juin 201<u>8</u>



Abonnez-vous gratuitement aux BSV de la région Occitante











Directeur de publication :

Denis CARRETIER Président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie BP 22107 31321 CASTANET TOLOSAN Cx

Dépôt légal : à parution

Tel 05.61.75.26.00

ISSN en cours

Comité de validation :

Chambre d'agriculture du Gers, Chambre régionale d'Agrculture d'Occitanie, DRAAF Occitanie



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

A retenir

MILDIOU La pression est forte et toute nouvelle pluie sera contaminante.

OÏDIUM Période de sensibilité maximale en cours. Surveillez attentivement vos

parcelles à risque.

BLACK-ROT Les conditions restent favorables aux contaminations.

VERS DE GRAPPE Les glomérules sont visibles. Procédez à vos comptages de fin de G1

FLAVESCENCE Les dates de T1 sont désormais connues. Consultez les informations

DOREE réglementaires

Annexe: Réglementation « abeille »

MÉTÉO

Prévisions du 6 au 11 juin 2018

	Mer	6	Jeu	7	Ven	8	San	n 9	Dim	10	Lun	11
Températures	13	20	14	21	14	24	16	23	16	21	15	22
Tendances												

STADES PHENOLOGIQUES

Cépages	Gascogne				
Chardonnay	24				
Sauvignon	19				
Gros Mg	21 - 22				
Colombard	21 - 22				
Ugni b	18				
Merlot	21- 23				
Tannat	19				
Cabernet Sauv	20				

Rappel des stades (Eichhorn et Lorenz):

Stade 19 : Tout début de floraison Stade 20 : 1-10 % de floraison Stade 21: 10-25 % de floraison Stade 22: 25 - 50 % de floraison

Stade 23: Pleine floraison - 50 % chute des capuchons

Stade 24: 50 - 80 % de floraison Stade 25: Fin de floraison Stade 27: Nouaison Stade 29: Grain de plomb



Stade 23: Floraison 50 % chute capuchons

En Gascogne, La floraison est désormais en cours pour une majorité des situations mais elle progresse lentement.

On note un écart significatif avec les vignobles de la zone St Mont et Madiran où la floraison démarre à peine.



MILDIOU (Plasmopara viticola)

· Situation au vignoble

Au vignoble, des sorties de taches sont visibles plus régulièrement que la semaine dernière sur certains terroirs, parfois liés aux modalités de gestion ou au difficultés de ré-entrée dans les parcelles. Sur les témoins non traités du réseau de surveillance, la progression des symptômes n'est pas généralisée mais devient plus sensible et a même tendance à fortement s'accélérer pour un des TNT

- Caussens : la fréquence de ceps touchés augmente lentement et les dégâts restent faibles (4 % de ceps touchés par des taches isolées) ;
- Courrensan : pas de progression des symptômes depuis la semaine dernière ;
- Lagraulet : 100 % de ceps touchés et 40 % de grappes avec des dégâts, avec une évolution très rapide depuis la semaine dernière (aucun symptôme sur grappe la semaine dernière).





<u>Mildiou : détection des premiers symptômes</u> – à gauche : « tache d'huile » à la face supérieure de la feuille, à droite : feutrage blanc à la face inférieure - Photos CA 32

Données de la modélisation



Les calculs du modèle sont basés sur une série de « points » qui permettent de donner une tendance de l'évolution de la pression mais qui ne rendent pas compte de toute l'hétérogénéité des niveaux de pluies enregistrés sur l'ensemble du vignoble. Les informations ci-dessous pourraient donc occulter des situations particulières qui ne seraient pas représentées par les tendances générales par secteurs.

Potentiel Système :

Tout le vignoble a été copieusement arrosé la semaine dernière mais les cumuls sont très hétérogènes du fait des orages localisés amenant de forts cumuls.

Zone Gascogne: Calcul à partir des données radar: Eauze, et de stations météo fixes: Courrensan, Gondrin, Mauléon, Montréal, Ste Christie, St Puy

<u>Situation J-7 à J</u>: la pression exercée par le mildiou est désormais moyenne à forte sur toute la zone. Des contaminations de masse sont modélisées sur toutes les pluies s'étalant du 28 au 30 mai voire 31 mai puis sur celles des 2 et 3 juin. Les contaminations ont été de forte intensité notamment sur les cumuls excédants les 30 mm.

Les taches issues des contaminations de la mi-mai devraient maintenant être visibles.

De nouvelles pluies orageuses ont eu lieu dans la nuit

A initial at an analysis and in a many the all the desired and a sentence

Clés d'interprétation de Potentiel Système :

Les contaminations élites sont des épisodes de contaminations de faible ampleur. A la différence des contaminations de masse qui sont caractéristiques du démarrage de l'épidémie, les élites sont généralement sans gravité.

Rappelons que <u>les contaminations de masse</u> ne sont possibles que lorsque la masse des œufs d'hiver atteint sa maturité (à ne pas confondre avec les premiers œufs précoces).

4 juin, et on très certainement été à l'origine de contaminations de masse sur les secteurs ayant reçu



plus de3-5 mm.

<u>Simulation J à J+10</u>: Suite aux fortes pluies de la semaine dernière, la pression mildiou deviendra forte sur toute la zone. Des contaminations de masse sont modélisées dès 3 mm sur l'ensemble des secteurs.

La sortie des taches issues des contaminations du 28 au 30 mai est modélisée autour du 11 juin et celles du 2 juin autour du 14 juin.

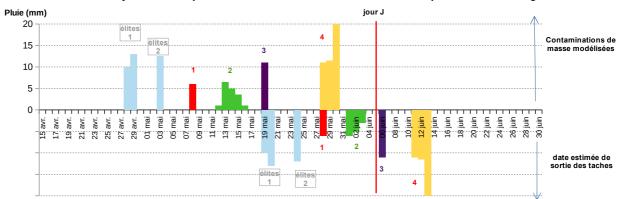
Zone St Mont - Madiran : Calcul à partir des données radar : Labatut, et de stations météo fixes : Moncaup

<u>Situation J-7 à J</u>: Des contaminations de masse sont modélisées sur toutes les pluies s'étalant du 28 au 30 mai puis sur celles du 2 juin et du 3 juin pour quelques secteurs (à l'exception des secteurs de Madiran). Les contaminations ont été de forte intensité notamment sur les cumuls excédants les 30mm.

De nouvelles pluies orageuses ont eu lieu dans la nuit 4 juin, et on très certainement été à l'origine de contaminations de masse sur les secteurs ayant reçu plus de3-5 mm.

<u>Simulation J à J+10</u>: La pression deviendra forte sur toute la zone. Des contaminations de masse sont modélisées dès 3 mm sur l'ensemble des secteurs (faible à moyenne pour la zone Madiran et déclenchement à 25-30 mm de pluie).

La sortie des taches issues des contaminations du 28 au 30 mai est modélisée autour du 11 juin et celles du 2 juin autour du 14 juin.



Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants - Calculs au 04/06/2018 pour la zone Gascogne

Synthèse réalisée à partir des données de la modélisation et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :

Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques

La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante

numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

Évaluation du risque : Les mêmes ingrédients restent réunis cette semaine : une météo qui reste très orageuse et une pression forte qui maintient un risque de contamination lors de chaque nouvelle pluie. La vigilance reste donc de mise, notamment en période de floraison.

Par ailleurs, des sorties de symptômes sont à craindre dans le courant de la semaine. Surveillez donc régulièrement l'état sanitaire de vos parcelles, notamment pour gérer au mieux le risque de repiquage (pour lequel une simple rosée peut suffire).

OÏDIUM (Uncinula necator)

Éléments de biologie

La phase de sensibilité maximale est identifiée de la floraison à la fermeture de grappe.

• **Situation au vignoble :** toujours aucun symptôme observé à ce jour sur le réseau de surveillance. <u>Évaluation du risque</u> : La période de sensibilité maximale qui débute à la pré-floraison (stade 17) est en

cours. A partir de ce stade, il existe un risque de contamination jusqu'à la fermeture de la grappe.



BLACK ROT (Guignardia bidwellii)

Situation au vignoble

Quelques taches isolées visibles au vignoble mais sans incidence significative à ce jour.

Évaluation du risque : Le message de la semaine précédente reste d'actualité :

- les conditions restent favorables aux contaminations : chaque pluie peut être synonyme de contamination.
- De plus, les grappes entrent dans une phase de plus grande sensibilité qui deviendra maximale à la nouaison.

Restez donc vigilants au risque de nouvelles contaminations et de repiquages sur parcelles atteintes.

VERS DE LA GRAPPE

Situation au vignoble

Les captures d'Eudémis restent nulles. Les captures d'Eulia encore sporadiques devraient redémarrer sous peu.

Les glomérules sont visibles plus régulièrement. Les fréquences d'attaques sont très hétérogènes : de 0 à 20 glomérules pour 100 grappes, jusqu'à 80 pour quelques situations à forte pression.

· Données de la modélisation

Le stade L4 est le stade dominant dans les populations et le stade L5 commence à se développer. Il est trop tôt pour identifier un début de deuxième vol.

Évaluation du risque: Les glomérules sont désormais bien visibles. Il est donc temps de procéder à leur comptage afin d'évaluer le niveau de risque encouru pour la prochaine génération. Surveillez attentivement vos parcelles car de nouveaux glomérules pourraient encore apparaître.



Glomérule sur inflorescence
Photo CA 81

Un dépassement du seuil de nuisibilité sur la base de vos comptages de glomérules en fin de G1 implique une gestion précoce de la G2 au moment de la période des éclosions.

Pensez à renouveler les capsules de vos pièges.

Seuil de nuisibilité: 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences

(hors confusion sexuelle, à moduler en fonction du potentiel de récolte)

CICADELLE VERTE (Empoasca vitis)

Situation au vignoble

Les populations larvaires sont toujours faibles.

Évaluation du risque: Risque nul pour l'instant.

La surveillance doit se porter sur les populations larvaires de deuxième génération qui seront observables courant juin. Rappel: la gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes, que l'on observe plus facilement car ils volent dans les parcelles, qui sont à l'origine des dégâts de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

Seuil de nuisibilité (printemps) : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques: L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations. Cette méthode est basée sur le maintien de la coloration blanche du feuillage qui peut être totalement effacée lors de fortes pluies.



CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

• Situation au vignoble : Les premières éclosions ont été repérées autour du 18 mai dans nos cages d'émergence.

Évaluation du risque : L'ensemble des informations réglementaires relatives à la lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie.

http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Sante-de-la-vigne

Les dates retenues pour le T1 larvicide sont les suivantes : du 15 juin au 25 juin 2018

Le T2 est à renouveler à 14j du T1 en conventionnel et à 10j du T1 en AB.

AUTRES OBSERVATIONS

Des symptômes importants de **Botrytis sur feuilles** sont toujours signalés en toutes situations. Ils peuvent parfois même atteindre les jeunes grappes.

Même s'ils sont plus réguliers que lors des campagnes précédentes, ces symptômes sont « habituels » pour la période et sont favorisés par des conditions humides et fraîches. Elles ne présument en rien de la virulence du champignon plus tard sur grappes.

Comme chaque année en période de floraison, des **méligèthes** sont observées sur les inflorescences. Il s'agit de petits coléoptères noirs se nourrissant du pollen de nombreux végétaux.

Les méligèthes sont des ravageurs bien connus du colza. Leur présence sur vigne ne semble qu'opportuniste et essentiellement liée à la présence d'une source de nourriture (le pollen des inflorescences). Elles peuvent être considérées comme sans danger pour la vigne et le déroulement de la floraison.





Mélighètes sur inflorescence - Photos IFV et CA 81

Le prochain BSV Vigne Gascogne-St Mont-Madiran paraîtra le mardi 12 juin 2018

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, la Chambre d'Agriculture du Gers, Les Hauts de Montrouge, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, les Silos Vicois, Val de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Vivadour, VitiVista et les agriculteurs observateurs

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



Les traitements contre la cicadelle de la flavescence dorée débutent. La vigilance s'impose pour ces interventions.

La réglementation "abeille" s'applique aussi pour les traitements obligatoires!

- ATTENTION -

Vignes et inter-rangs en fleurs : les abeilles visitent les parcelles pour récolter le pollen de vigne mais également pour butiner les fleurs des enherbements et des bordures.



RAPPEL RÉGLEMENTATION ET BONNES PRATIQUES

Avant le traitement:

Les **enherbements fleuris** de l'inter-rang et des bordures attirent les pollinisateurs sur les parcelles. Avant l'application d'un traitement insecticide il est impératif de **broyer ou détruire les parties aériennes des fleurs** pour préserver les insectes auxiliaires (*arrêté du 28 novembre 2003*).

Si un rucher est placé à proximité des vignes, **informez dès que possible l'apiculteur** des traitements que vous allez réaliser. Il pourra ainsi déplacer ses colonies si le risque d'exposition des abeilles est trop élevé.

Réalisation du traitement :

Utilisez un insecticide portant une des **mentions « abeille »,** autorisé pendant la floraison <u>mais toujours en</u> <u>dehors de la présence d'abeilles</u>. Attention, cette mention ne veut pas dire que le produit est inoffensif pour les pollinisateurs, sa toxicité est seulement moins élevée, il faut donc l'utiliser avec précaution.

Ne traitez qu'en dehors de la présence d'abeilles. Pour cela observez votre parcelle pour vous assurer de l'absence d'insectes pollinisateurs sur les fleurs du vignoble. La période d'activité des abeilles au cours d'une journée dépend des conditions extérieures (luminosité, température, pluie). Attention, au mois de juin les pollinisateurs peuvent être actifs sur une plage horaire importante. Privilégiez un traitement le soir quand les butineuses sont rentrées à la ruche.

Veillez à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette). **Evitez la dérive des produits** (force du vent, respect des zones non traitées, etc.) car beaucoup d'abeilles sauvages nichent dans les abords directs des parcelles.

Il est interdit de réaliser un **mélange** comportant un pyréthrinoide avec un fongicide de la famille des triazoles (IDM). L'insecticide doit être appliqué en premier, avec un délai de 24h minimum avant l'application fongicide (*Arrêté du 7 avril 2010*).

Merci de diffuser largement ces recommandations et rappels réglementaires aux conseillers, techniciens et viticulteurs de vos réseaux. L'application de ces préconisations contribue à limiter les risques pour les pollinisateurs et préserver le travail des apiculteurs.

Pour en savoir plus :

consultez la brochure "<u>Pratiques agricoles et protection des pollinisateurs"</u> ou la note nationale BSV Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !



Ce message est diffusé en partenariat avec l'ADA NA.